

Camping Municipal Les Romarins***

13520 Maussane-les-Alpilles

Tél : 04 90 54 33 60

Site : www.campinglesromarins.fr

mail : camping@maussanelesalpilles.fr

	Accès PMR		Sanitaires		Parking		Vivande camping-car		Jeux pour enfants		Tennis		Piscine		Boulodrome		DÉFIBRILLATEUR		Zone de rassemblement		Local poubelles		Barbecue collectif		Bac aromatique		Boîte à livre		Borne incendie		Extincteur		Chemin piéton		Zone d'attente
--	-----------	--	------------	--	---------	--	---------------------	--	-------------------	--	--------	--	---------	--	------------	--	----------------	--	-----------------------	--	-----------------	--	--------------------	--	----------------	--	---------------	--	----------------	--	------------	--	---------------	--	----------------

Sortie de secours



EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- **OUVERTURE DU BUREAU : 9h à 18h**
- **FERMETURE DU PORTAIL D'ENTREE : de 20h à 7h**
- Pour la tranquillité des campeurs, à partir de 22h, la circulation est interdite sur le camping et les véhicules ne peuvent plus rejoindre leur emplacement.
- Le camping dispose pour les véhicules supplémentaires de ses clients d'un parking intérieur.
- Les emplacements sont prévus pour l'installation : d'une caravane, d'une tente et d'un **seul véhicule**. Tout véhicule supplémentaire stationnera obligatoirement sur le parking intérieur ou extérieur selon les places disponibles.
- Les véhicules des visiteurs ne sont pas admis à l'intérieur du camping, ils stationnent obligatoirement sur le parking extérieur.
- Les animaux sont acceptés. Le propriétaire en fait la déclaration lors de l'inscription. Il présente les papiers de l'animal ainsi que les certificats de vaccination. Les animaux doivent obligatoirement être **tenus en laisse** et ne doivent pas gêner le voisinage ni souiller les emplacements. Des sacs plastiques gratuits sont à votre disposition à l'entrée du camping.

Conditions générales de vente

Réservation : 1/. Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur ci-joint. **2/.** La réservation est nominative. **3/.** La réservation ne sera qu'effective qu'après réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour avec au minimum l'équivalent du paiement d'un forfait journalier. Toute option non confirmée par le versement d'un acompte au minimum 15 jours avant la date de début de séjour pourra être annulée par le gestionnaire et rendue disponible à la location. Après paiement de l'acompte, une confirmation vous sera adressée par email ou courrier. Toute réservation de séjour sur le site internet se verra appliquer des frais de réservations d'un montant de 5€. **En cas d'annulation sans souscription à l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué par le camping.**

Prestations : 4/. Le numéro d'emplacement vous sera communiqué à titre indicatif et ne constitue pas une garantie. **5/.** Toute arrivée ne correspondant pas au contrat signé (bulletin de réservation) pourra être refusé, la réservation annulée et les sommes versées conservées.

6/. Présence d'une personne majeure exigée par emplacement.

7/. Un véhicule unique est accepté par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être signalé et garé sur le parking extérieur.

8/. Un maximum de 6 personnes par emplacement est accepté.

9/. L'accès à la piscine du camping est gratuit et strictement réservé à la clientèle du camping. **10/.** Arrivées/Départs : les arrivées se font entre 14h et 19h; les départs doivent avoir lieu avant 12h. **11/.** Retard : en cas de retard dans l'occupation de votre emplacement réservé et sans information des clients une heure avant la fermeture, la réservation sera considérée annulée et aucun remboursement ne sera réalisé. La direction se réserve le droit de relouer l'emplacement.

Paiement/Annulation : 12/. Paiement du séjour : le solde du séjour devra être réglé à l'arrivée. **13/.** Annulation : la souscription à une assurance annulation (MEETCH Assurance) vous permet un remboursement total ou partiel du montant de votre séjour en cas d'annulation par vos soins. Nous vous invitons à consulter les Conditions générales d'annulation sur notre site internet <https://www.campinglesromarins.fr/> **14/.** Moyens de paiement acceptés : espèces, Visa, Mastercard, Maestro, virement bancaire, chèque français, chèques vacances ANCV.

• **IL EST INTERDIT D'ACCROCHER DES CORDES (DU LINGE OU HAMAC) AUX ARBRES.** Des étendoirs se trouvent auprès de chaque bloc sanitaire.

• **DURANT LA PERIODE DE REGLEMENTATION DE L'ACCES AUX MASSIFS (DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE) LES BARBECUES A CHARBON SONT INTERDITS SAUF SUR LES BARBECUES COLLECTIFS SITUÉS PRÈS DES BLOCS SANITAIRES.**

• **BRUIT :** Ne gênez pas vos voisins par vos appareils de radio ou de télévision, par vos éclats de voix ou par des instruments de musique et ce **MÊME PENDANT LA JOURNEE.**

• **IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE FAIRE DU BRUIT DE 22H A 7H.** A titre dérogatoire, cet horaire est reporté de 23h à 7h pour les mois de juillet et août.

• **LE JOUR DE VOTRE DEPART, L'EMPLACEMENT DOIT ETRE LIBERE AU PLUS TARD A 12H.** Nous vous remercions d'annoncer votre départ la veille au bureau d'accueil.

• Si vous souhaitez prolonger votre séjour, et sous réserve de disponibilité (un nouvel emplacement pouvant vous être proposé), vous devez prévenir l'accueil 48h à l'avance.

Accès libre au tennis : Demander les clés à l'accueil

Accès à l'espace piscine : Voir règlement intérieur

Un boulodrome : L'accès est libre

Une salle commune : qui reste ouverte jour et nuit. Vous y trouverez une table à repasser (le fer est à demander au bureau d'accueil), une télévision, un réfrigérateur, un congélateur, un distributeur de boissons et friandises. Vous avez également des tables et des chaises à disposition.

Un lave-linge se trouve dans chacun des blocs sanitaires. Vous trouverez un sèche-linge dans les blocs sanitaires 1 et 2. Les jetons sont en vente au bureau d'accueil.

En cas d'urgence absolue, une alarme peut être actionnée sur le mur de la bibliothèque.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le gestionnaire au

 **+33 (0)6 07 22 14 31**



Un défibrillateur automatique est disponible sur le mur façade nord du bâtiment d'accueil sous le porche.

TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT POURRA ENTRAINER VOTRE RENVOI IMMEDIAT

IMPORTANT : Ces informations vous sont communiquées avant inscription. Toute inscription implique votre acceptation du présent règlement et de ses conditions particulières.

URGENCES :

CENTRE ANTI-POISONS : 04 91 75 25 25 – POLICE : 17 – POMPIERS : 18 – SAMU : 15 –

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : 112

Personne à contacter en cas de besoin : 06 07 22 14 31